

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT

PORTANT SUR 2.857.142 ACTIONS ETAM DÉVELOPPEMENT

<p>APPROBATION PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PROJET DE RACHAT D' ACTIONS EN VUE DE RÉDUIRE LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ</p>
--

PRIX DE L'OFFRE : 35 euros par action

DUREE DE L'OFFRE : 21 jours calendaires, du 2 au 22 juin 2010 inclus

- **Les actionnaires d'ETAM Développement, ont approuvé aujourd'hui la résolution relative à l'offre publique de rachat d'actions et à la réduction du capital**
- **La condition suspensive pour la réalisation de l'offre publique de rachat d'actions (l' « Offre ») a ainsi été levée**
- **L'Offre débutera demain, mercredi 2 juin, et s'achèvera le mardi 22 juin 2010 (inclus)**

Constatant la faiblesse des volumes échangés quotidiennement sur le marché et l'insuffisante liquidité qui en découle pour ses actionnaires, ETAM Développement a souhaité leur offrir une option de liquidité en proposant de racheter 26,53% du capital de la Société au prix de 35 euros par action. Cette opération constitue une opportunité offerte aux actionnaires qui le souhaitent de céder tout ou partie de leurs actions.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 31 mai 2010 a notamment approuvé la résolution qui lui était soumise et a autorisé la Gérance à réduire le capital social d'un montant nominal maximum de 4.355.685 euros par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation, d'un nombre maximum de 2.857.142 actions représentant 26,53 % du capital d'ETAM Développement, conformément aux dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce, au prix de 35 euros par action. Ce prix a été jugé équitable par la société Accuracy, expert indépendant désigné par la société ETAM Développement sur le fondement de l'article 261-1 I 3° du règlement général de l'AMF.

La Gérance d'ETAM Développement a décidé, à l'issue de cette assemblée générale, de mettre en œuvre la réduction de capital par voie d'offre publique de rachat d'actions de la société, en vue de leur annulation conformément à l'article L. 225-207 du Code de commerce.

<p>MISE A DISPOSITION DES AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES, COMPTABLES ET FINANCIÈRES RELATIVES A L'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ETAM DÉVELOPPEMENT</p>

Ainsi qu'indiqué dans le communiqué de la société en date du 12 mai 2010, des exemplaires de la note d'information visés par l'AMF en date du 11 mai 2010 sous le numéro 10-125, ainsi que les informations relatives aux caractéristiques juridiques comptables et financières d'ETAM Développement sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org), d'ETAM Développement (www.etamdeveloppement.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Etam Développement
57, rue Henri Barbusse – 92110 Clichy
Judith Sebban, Chargée de Communication Financière
judith.sebban@etam.fr
01.55.90.72.79